

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LAWYERS
INTERNATIONALE ANWALTS-UNION



UNION INTERNACIONAL DE ABOGADOS
UNIONE INTERNAZIONALE DEGLI AVVOCATI

الاتحاد الدولي للمحامين

GROUPE DE TRAVAIL DROITS DE L'ENFANT

Réuni à l'occasion du 43^{ème} Congrès de l'Union Internationale des Avocats à New Delhi le 5 novembre 1999, le Groupe de Travail sur les Droits de l'Enfant :

Incite tous les Etats à ratifier immédiatement la Convention de New York du 20 novembre 1989 relative aux Droits de l'Enfant.

Incite les Gouvernements à intégrer immédiatement dans leur système législatif les principes et les règles contenues dans ladite Convention afin que leur application en droit interne soit effective dans ces Etats.

Incite les mêmes Etats à favoriser par tous moyens la diffusion de ces principes auprès des enfants, des parents et des institutions concernées.

*A New Delhi,
Le 5 novembre 1999*